

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

www.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

1 GENERALITES

1.1 Identifications légales

Le site Internet www.myflyingbox.com et ses sous-domaines (ci-après « le Site ») est Edité par la société **MY FLYING BOX**, société par actions simplifiée au capital de 13.320,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 538 645 227 RCS Antibes, sise 15, route de France, 06800 Cagnes-sur-Mer, France, et dont l'établissement principal est sis Centre Européen d'Entreprises & d'Innovation, 61-63, avenue Simone Veil, 06200 Nice, France, code APE 5229A, info@myflyingbox.com, qui en dirige également la publication par l'intermédiaire de son représentant légal.

Le Site est hébergé par ONLINE, siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque, 75008 PARIS France., <https://www.online.net>.

1.2 Politique des données à caractère personnel

Conformément à la Loi du 6 janvier 1978, la collecte des données et les traitements informatiques dont elles peuvent éventuellement faire l'objet par le Site sont préalablement déclarés (norme simplifiée 48) auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL www.cnil.fr) sous la référence 1898917.

Les données personnelles transmises par l'intermédiaire de la plate-forme technique MY FLYING BOX (site web, webservice...) sont exclusivement utilisées pour la bonne exécution des prestations. Seules les informations strictement nécessaires à la réalisation d'une prestation sont transmises à nos prestataires.

Les informations de contact des clients disposant d'un compte utilisateur MY FLYING BOX peuvent être utilisées ponctuellement à fin d'information sur les services

MY FLYING BOX ; ces informations ne sont pas transmises à des tiers.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression aux données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit, en nous envoyant un courrier par voie électronique ou postale, en justifiant de votre identité. Il sera possible d'y accéder en écrivant à la CNIL, 21 rue Saint Guillaume, 75340 Paris cedex 07, ou par e-mail à decweb@cnil.fr.

Le fonctionnement de ce Site peut impliquer la collecte d'un certain nombre de données à caractère personnel auprès des internautes/visiteurs. Cette collecte a pour principale finalité le bon affichage du site sur l'écran de l'internaute et l'établissement de statistiques générales de fréquentation. La collecte de certaines données à caractère personnel peut être faite par l'usage de fichiers "cookies" enregistrés par le serveur hébergeant le Site sur le disque dur du visiteur.

L'usage de fichiers cookies est, d'une part, nécessaire pour faciliter la navigation sur le site ou établir des données statiques générales de fréquentation du Site et, d'autre part et surtout, indispensable au bon fonctionnement des Services délivrés sur la plateforme. Bien qu'ils ne permettent pas une identification directe de l'internaute, ils sont assimilés par la CNIL à des données à caractère personnel. Les informations ainsi collectées ne sont communiquées ou commercialisées à aucun tiers hormis le cas, très improbable, où elles devraient être communiquées aux autorités judiciaires sur réquisitions

légales. En dehors des données liées à la facturation et au paiement, elles ne sont pas conservées par MY FLYING BOX. Cette dernière ne saurait être tenue à aucune obligation, notamment de sécurité vis-à-vis de ces informations.

A fortiori MY FLYING BOX ne procède à aucun transfert des données à caractère personnel éventuellement collectées sur son Site, vers des pays non-membres de l'Union Européenne qui ne présentent pas un niveau de protection équivalent à celui en vigueur au sein de l'Union. Dans l'hypothèse, improbable, où un tel transfert serait nécessaire et envisagé, MY FLYING BOX s'engagerait à signer préalablement une convention vers l'entité de réception des données, aux termes de laquelle cette dernière s'engagerait à offrir aux données une protection conforme à la directive 95/46/CE du 24 octobre 1995, transposée en droit français par la loi du 15 juillet 2004 et à communiquer cette convention à la CNIL.

Chaque visiteur du Site a la possibilité de refuser l'enregistrement éventuel de ces cookies en choisissant cette option dans la barre d'outils de son navigateur. Il est invité à faire cette démarche si tel est sa volonté. Dans ce cas, l'accès aux Services, le confort de navigation, le chargement des pages web, ainsi que la mise en œuvre de certaines applications pourront s'en trouver altérés ou supprimés. Pour plus d'informations sur le paramétrage relatif aux cookies, consulter la page <https://cookiesandyou.com>.

Conformément à l'article 39 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 (art.5), tout visiteur ou client dispose d'un droit

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

www.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent éventuellement. Ces droits peuvent être exercés le cas échéant auprès de MY FLYING BOX : par voie postale à MY FLYING BOX SAS, Centre Européen d'Entreprises & d'Innovation, 61-63, avenue Simone Veil, 06200 Nice, France ; ou par e-mail en écrivant à info@myflyingbox.com. Les demandes sont traitées dans un délai minimal d'un mois et maximal de quatre mois.

1.3 Définitions

- o Client : toute personne morale ayant souscrit sur le Site la délivrance des Services, quelle que soit l'offre proposée et choisie sur ledit Site et peu important que le Client utilise personnellement le service ou le destine à un tiers Expéditeur dans les conditions définies aux présentes.
- o Colis : tout objet ou ensemble composé de plusieurs objets, quels qu'en soient le poids, les dimensions et le volume, constituant une charge unitaire remise à MY FLYING BOX ou au Transporteur (carton, caisse, conteneur, fardeau, roll, palette par le donneur d'ordre, etc.) conditionnée par l'Expéditeur avant la prise en charge, même si le contenu en est détaillé dans le document de remise.
- o Expéditeur : le Client lui-même ou toute personne physique majeure ou personne morale désigné par le Client, sous sa responsabilité, et qui est l'utilisateur final du service d'expédition opéré par le Transporteur.
- o Services : l'ensemble des prestations fournies par la société MY FLYING BOX aux Clients, telles que définies à l'article 3 des présentes.
- o Solution MFB : ensemble des matériels et programmes informatiques, y compris le Site lui-même, sur lesquels MY FLYING BOX est titulaire de droits de propriété intellectuelle, et qui sont mis à la disposition du Client dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente pour assurer la délivrance des Services.
- o Site : le site Internet localisé à l'adresse URL <https://www.myflyingbox.com> et tous ses sous-domaines, existants et à venir.
- o Transporteur : l'ensemble des entités juridiques assurant le transport des Colis aux destinataires choisis par l'Expéditeur, en ce compris l'ensemble des intermédiaires de transport, à l'exclusion de MY FLYING BOX.
- o La Livraison professionnelle est un lieu identifiable par un nom de société, accessible sans aucune contrainte, avec un lieu d'accueil et des horaires d'ouverture entre 8h - 12h et 14h - 18h sans interruption.
- o Livraison résidentielle : Toute personne physique ou morale - auto-entrepreneur, profession libérale de

type infirmière, salarié à domicile ou autres - qui travaille depuis son domicile privé.

2 APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

2.1 Description générale des Services et information préalable

La Société MY FLYING BOX, à partir de son Site et de la Solution MFB, délivre des Services permettant notamment à un Expéditeur d'envoyer un ou plusieurs Colis par le ou les Transporteur(s) de son choix. Il revient au Client de renseigner les caractéristiques de son Colis et de l'expédition à réaliser par le Transporteur selon la procédure détaillée dans la Solution MFB. Dans l'hypothèse où l'Expéditeur n'est pas le Client, ce dernier s'engage à faire respecter audit tiers l'ensemble des présentes conditions générales de vente.

Les Services délivrés par MY FLYING BOX sont payants pour le Client selon les conditions détaillées dans la Solution MFB au moment de la cotation des Services et/ou de l'établissement des devis avant commande.

2.2 Territoires

Le Site est ouvert à tous les pays du monde permettant la délivrance en ligne des Services.

Dans l'hypothèse où ce Site, les Services qu'il propose ou la manière dont ils sont proposés, seraient en tout ou partie comme illégaux au regard du droit national de résidence du Client, il appartient à ce dernier de renoncer à y accéder à partir de ce territoire ou d'y accéder depuis d'autres territoires où ils sont réputés légaux. Le Client qui choisit d'accéder à la plateforme www.myflyingbox.com depuis un territoire où elle est réputée en tout ou partie illégale le fait

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

www.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

de sa propre initiative, à ses risques et périls et il lui incombe d'assumer les conséquences de l'application des règles d'ordre public de son pays de résidence, sans en imputer la responsabilité à MY FLYING BOX.

2.3 Acceptation

En contractant selon les modes de conclusion du contrat présentés sur le Site ainsi que la formule choisie, tout visiteur devient un Client de MY FLYING BOX et demeure soumis aux présentes Conditions générales de vente. Le Client reconnaît avoir consulté et accepté l'ensemble des présentes conditions générales de vente figurant sur le Site www.myflyingbox.com lors de sa visite et précédemment à toute souscription des Services.

Lorsqu'il décide de mettre à disposition de tiers aux présentes, à titre gratuit ou onéreux et dans le strict cadre des présentes, un ou plusieurs Service(s) souscrit(s) par lui, le Client s'engage à faire respecter l'ensemble des présentes conditions générales de vente auxdits tiers.

2.4 Application et Evolutions

MY FLYING BOX se réserve le droit de modifier, à sa seule discrétion, les présentes Conditions générales de vente, en tant que nécessaire, selon l'évolution technique du Site ou de la Solution MFB, des modèles de mise à disposition des Services mis en œuvre et de l'évolution de la législation. L'utilisation du Site et des Services qui y sont proposés est toujours soumise à la version la plus récente des Conditions générales de vente postée sur le Site et accessible au public au moment de cette utilisation. Il appartient aux visiteurs et aux Clients de consulter aussi souvent que nécessaire les Conditions générales de vente accessibles tant sur la partie publique du

site que dans la zone réservée aux Clients.

Lors de l'utilisation des Services offerts sur le Site et la Solution MFB, les Clients pourront être soumis aux éventuelles directives ou règles postées sur le Site et applicables aux Services qui y sont proposés, pouvant contenir des termes et conditions qui s'ajoutent aux présentes Conditions générales de vente. Toutes ces directives ou règles sont réputées ci-après incluses par référence dans les présentes Conditions générales de vente.

2.5 Violation

Le non-respect de l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales de vente met automatiquement fin à l'autorisation d'utiliser le Site, la Solution MFB ainsi que les Services qui y sont proposés. Toute violation des présentes Conditions générales de vente autorise MY FLYING BOX à refuser pour l'avenir de délivrer tous services à l'auteur de la violation considérée, sans que ce dernier puisse prétendre à un quelconque remboursement et sans que cela puisse être une cause d'engagement de la responsabilité de MY FLYING BOX.

3 DESCRIPTION DETAILLEE DES SERVICES

3.1 Fonctionnement des Services

Les Services délivrés par l'intermédiaire du Site et de la Solution MFB permettent au Client de trouver, pour un Colis donné et une expédition donnée, une liste d'un ou plusieurs Transporteurs proposant d'acheminer ledit Colis aux conditions contractuelles et de tarification propres à l'expédition donnée.

Le processus de commande et de délivrance des Services fonctionne de la manière suivante :

- Le Client procède à la saisie des caractéristiques minimales de l'expédition (villes d'expédition et de livraison, dimensions du/des Colis).
- Le Client se voit proposer par la Solution MFB une liste de Transporteurs susceptibles de réaliser l'expédition du/des Colis. Cette information est complétée par une estimation du coût approximatif de la prestation de livraison pour chaque Transporteur ainsi que, le cas échéant, la liste des relais de livraison disponibles ;
- Le Client dispose ensuite de la possibilité de commander une prestation d'expédition du Colis en renseignant l'adresse exacte de l'Expéditeur et du destinataire, ainsi que l'ensemble des informations précises et définitives relatives à l'expédition souhaitée, l'ensemble de ces informations étant dénommées « Packing-List » ;
- Avant expédition du/des Colis, une/des étiquette(s) devront être imprimées par l'Expéditeur et correctement apposées sur le(s) Colis avant enlèvement par le Transporteur aux conditions prévues lors de la commande.
- Une fois la commande effectuée et jusqu'à la réalisation effective de la prestation de livraison par le Transporteur, le Client est libre de suivre son état d'avancement

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

www.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

grâce à la Solution MFB.

3.2 Délais d'acheminement

Les dates de départ et d'arrivée éventuellement communiquées par MY FLYING BOX sont purement indicatives.

MY FLYING BOX ne procédera à aucun remboursement du Client en cas de retard de collecte et/ou de retard de livraison.

3.3 Obligations du Client

3.3.1 Obligations générales

Le Client s'engage à renseigner de bonne foi tous les champs de saisie figurant dans les formulaires d'enregistrement ou de commande.

MY FLYING BOX se réserve le droit de ne pas enregistrer un Client ou de ne pas traiter une commande de Services émanant d'une personne n'acceptant pas de se conformer aux Conditions générales de vente ou ne renseignant pas intégralement ou de bonne foi les différents formulaires.

A l'occasion de son enregistrement ou de sa commande, le Client certifie être représenté lors de la commande par toute personne ayant le pouvoir d'engager le Client.

Le Client garantit à MY FLYING BOX l'exactitude des informations fournies dans le cadre de l'enregistrement ou de la commande. Tout retard ou impossibilité de délivrance des Services dues à l'inexactitude de ces informations ne pourra être imputable à MY FLYING BOX et ne donnera lieu à aucune indemnisation du Client.

3.3.2 Tiers

Lorsqu'il souhaite faire bénéficier un tiers des Services du Site ou de la Solution MFB, le Client devra en demander l'autorisation préalable de MY FLYING BOX.

Le Client devra en outre s'assurer du respect par ledit tiers des présentes conditions générales de vente. A ce titre, le Client s'engage expressément à garantir solidairement et indivisiblement MY FLYING BOX contre tout manquement du tiers aux conditions contractuelles précitées.

Toute concession de Services par le Client, à titre gratuit ou onéreux, non autorisée préalablement par MY FLYING BOX est strictement prohibée.

3.3.3 Expédition des Colis

L'Expéditeur doit utiliser un emballage fermé, suffisant et résistant, à même de protéger le contenu du Colis. L'emballage, le conditionnement et l'étiquetage du Colis doivent respecter les exigences du transport et son traitement industriel, et répondre aux bonnes pratiques d'emballage disponibles sur le site internet du Transporteur choisi par le Client. A défaut, MY FLYING BOX et le Transporteur se verront libérés de toute responsabilité, le Client assumant seul les risques et périls du Colis.

L'Expéditeur est responsable du parfait respect des conditions contractuelles propres au Transporteur choisi par le Client lors de la commande. Dans l'hypothèse du non-respect par l'Expéditeur de conditions contractuelles donnant lieu à pénalités financières appliquées par le Transporteur, MY FLYING BOX est en droit de refacturer le Client de l'ensemble des pénalités appliquées par le Transporteur, à charge pour lui, lorsqu'il s'agit d'une autre entité, de refacturer l'Expéditeur.

Il en est de même dans l'hypothèse où la saisie par l'Expéditeur des informations sur le Colis est erronée (poids,

taille ou autre information) de sorte que le Transporteur applique une révision du prix de la livraison du Colis, laquelle sera refacturée au Client, à charge pour lui, lorsqu'il s'agit d'une autre entité, de refacturer l'Expéditeur.

A titre d'exemple et sans que cette liste soit limitative, le Transporteur pourra appliquer des pénalités ou révisions de prix que MY FLYING BOX refacturera au Client en cas :

- Correction et/ou changement d'adresse (expéditeur et/ou destinataire) pour une expédition domestique : 8€
- Correction et/ou changement d'adresse ((expéditeur et/ou destinataire) pour une expédition internationale : 10€
- Absence de documentation douanière : 8€
- Changement d'incoterm : 10€ (en sus des droits et taxes)
- Retour du colis à l'expéditeur selon les frais facturés par le transporteur

Le montant des pénalités appliquées par chaque Transporteur figure dans les conditions de vente propres à chaque Transporteur. A titre informatif, MY FLYING BOX publie une liste des pénalités moyennes appliquées par chaque Transporteur.

3.3.4 Obligations supplémentaires pour chaque Client revendeur

Dès lors que le Client est régulièrement autorisé par MY FLYING BOX à revendre les Services à des tiers, le Client revendeur s'engage expressément à faire figurer dans ses propres conditions générales de vente à destination de ses propres

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

www.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

clients et/ou utilisateurs, les conditions ci-après exposés.

« Nonobstant toute autre disposition complémentaire, des suppléments, pénalités et/ou révisions de prix seront impérativement dus par le client, a minima dans les cas suivants :

- Frais pour nouvelle demande de collecte de colis pour une expédition domestique : 4€
- Frais pour nouvelle demande de collecte de colis pour une expédition internationale : entre 4€ et 10€ selon transporteur
- Frais d'annulation de commande à
- Annulation d'expédition à J + 1 quand le transporteur l'y autorise : 5€
- Correction et/ou changement d'adresse (expéditeur et/ou destinataire) pour une expédition domestique : 8€
- Correction et/ou changement d'adresse (expéditeur et/ou destinataire) pour une expédition internationale : 10€
- Absence de documentation douanière : 8€
- Frais de bordereau manuel : 15€
- Changement d'incoterm : 10€ (en sus des droits et taxes)
- Retour du colis à l'expéditeur selon les frais facturés par le transporteur »

Dès lors que MY FLYING BOX a connaissance d'un fait donnant droit à la facturation d'une desdites sommes par le Client revendeur, cette somme deviendra immédiatement facturable et exigible par MY

FLYING BOX au Client revendeur, peu important que ce dernier l'ait perçue ou non de son propre client et/ou utilisateur.

3.3.5 Autorisation douanière

L'Expéditeur est tenu de se conformer aux lois, règlements douaniers et autres règlements gouvernementaux en vigueur dans les pays de destination, d'origine, de transit et de survol des Colis, y compris les dispositions relatives à l'emballage, au transport ou à la livraison des Colis.

L'Expéditeur doit fournir tous renseignements utiles et remettre tous les documents exigés par ces lois et règlements.

Ni MY FLYING BOX ni le Transporteur ne sont tenus de vérifier l'exactitude ou la suffisance de ces renseignements ou de ces documents et ne seront responsables à l'égard de l'Expéditeur, du Client ou de quiconque pour la perte ou les frais qui seraient les conséquences de l'inobservation de cette exigence par l'Expéditeur.

Le Client est responsable, vis-à-vis de MY FLYING BOX, des dommages causés par le non-respect de cette règle.

3.3.6 Frais douaniers

Le Client est seul responsable vis-à-vis de MY FLYING BOX ou du Transporteur du paiement de tout droit, taxe ou frais afférents aux Colis transportés, peu important que l'Expéditeur et le destinataire soient solidairement ou individuellement responsables du paiement de ces sommes selon les législations en vigueur.

Au cas où des opérations douanières sont accomplies pour le compte du Client ou de l'Expéditeur par MY FLYING BOX, le Client garantit le commissionnaire en douane de

toutes les conséquences financières découlant d'instructions erronées, de documents inapplicables, etc., entraînant d'une façon générale liquidation de droits et/ou taxes supplémentaires, amendes, etc., de l'administration concernée.

3.3.7 Assurance des Colis

Par principe, aucune assurance n'est souscrite par MY FLYING BOX en vue de garantir les Colis contre les risques liés à leur expédition.

Le Client et/ou l'Expéditeur feront leur affaire personnelle de la souscription de toute police d'assurance dans le cadre de chaque commande.

En cas d'option du Client et/ou de l'Expéditeur pour une police d'assurance proposée par MY FLYING BOX lors de la commande, les conditions contractuelles propres à cette police, et disponibles en ligne, s'appliqueront.

En pareille hypothèse, et en cas de dommage indemnisable selon les conditions précitées, MY FLYING BOX, en qualité de souscripteur principal de la police d'assurance dédommagera directement le Client.

3.3.8 Dommages sur les Colis

En cas de perte, avarie, ou tout autre dommage subi par la marchandise, il appartient au destinataire et/ou au réceptionnaire de procéder aux constatations régulières et suffisantes, de prendre les réserves légales à l'égard du Transporteur et en général d'effectuer tous les actes nécessaires à la conservation des recours dans les formes et délais légaux, faute de quoi aucun recours ne pourra être exercé contre MY FLYING BOX ou le Transporteur.

Le Client supportera seul les conséquences, quelles qu'elles soient, résultant de

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

www.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

déclarations ou documents erronés, incomplets, inapplicables, ou fournis tardivement.

En cas de refus des marchandises par le destinataire, comme en cas de défaillance du destinataire pour quelque cause que ce soit, tous les frais initiaux et supplémentaires dus et engagés par MY FLYING BOX seront à la charge du Client.

3.3.9 Produits tolérés et prohibés dans les Colis

Une liste des articles et produits tolérés et prohibés est disponible et régulièrement mise à jour sur le Site avant toute commande.

S'agissant des articles produits prohibés, aucune expédition n'est possible sauf acceptation expresse écrite par MY FLYING BOX et le Transporteur.

S'agissant des articles et produits tolérés, ces derniers font l'objet de dispositions relatives à leur expédition, spécifiques selon le pays de départ et d'arrivée, et font également l'objet d'exclusions de garantie spécifiques que le Client déclare avoir consultées et acceptées lors de la commande.

Pour davantage de détails sur les articles tolérés et prohibés, se référer à l'annexe (voir ci-dessous page 8), *Produits tolérés et prohibés*.

3.4 Licence d'utilisation

MY FLYING BOX concède aux Clients, qui l'acceptent, une licence non exclusive, non cessible et non transférable d'utiliser l'ensemble de la Solution MFB dans la stricte limite de l'objet des présentes Conditions Générales de vente, à savoir la délivrance des Services.

A ce titre, les Clients s'interdisent expressément :

- De vendre, céder, publier, présenter, divulguer ou mettre à

disposition de tiers l'un quelconque des logiciels et/ou matériels mis à leur disposition par MY FLYING BOX dans le cadre des présentes ;

- Pratiquer l'ingénierie à rebours, décompiler ou désassembler la Solution MFB, à l'exception de ce qui est expressément autorisé par la législation en vigueur ;
- De supprimer les mentions d'identification et de propriété de la Solution MFB ;
- De louer, prêter, utiliser la Solution MFB dans le but de le partager ou de le mettre à disposition de tiers aux présentes ;
- De publier tout test ou analyse de performance ou d'évaluation relatifs à la Solution MFB ;
- D'accéder aux codes sources des logiciels composant la Solution MFB ;
- D'utiliser ou copier la Solution MFB de toute autre manière non expressément autorisée par les présentes.

4 FACTURATION – PAIEMENT

4.1 Facturation

Les factures sont émises de manière électronique par MY FLYING BOX et sont disponibles sur son espace personnel après commande.

Une facture n'ayant pas été contestée par le Client dans un délai de huit jours à compter de sa date d'émission est réputée définitivement acceptée par ce dernier dans son principe et dans son montant. La contestation élevée par le Client à l'encontre de la facture ne peut en aucun cas le

dispenser de son paiement ou justifier un remboursement à titre conservatoire. Toute contestation justifiée, donnera lieu à remboursement total ou partiel de la facture.

Le Client reconnaît que les enregistrements et sauvegardes (en ce compris toute donnée de connexion) réalisés sur le Site (ci-après les « Documents Electroniques ») auront pleine valeur probante entre le Client et MY FLYING BOX. Ainsi, les Documents Electroniques (y compris leurs dates et heures) feront foi entre les parties à tout litige.

Le Client reconnaît, dans ses relations contractuelles avec MY FLYING BOX, la validité et la force probante des courriers électroniques, ainsi que leurs reproductions sur tous supports électroniques, optiques ou magnétiques, conservées par MY FLYING BOX, qui sont opposables au Client en tant qu'éléments de preuve.

4.2 Les factures

Les factures sont payables comptant en euros au jour de leur émission.

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 du Code de commerce, tout retard de paiement obligera le Client à s'acquitter de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement telle que fixée par décret et fera courir, sans préavis et de plein droit, des intérêts de retard dont le taux correspondra à trois fois le taux d'intérêt légal par jour de retard.

5 Modes de paiement disponibles

5.1 MY FLYING BOX met à la disposition du Client divers modes de règlement.

L'ouverture d'un compte MY FLYING BOX déclenche la création d'un compte dont le solde est égal à zéro par défaut. Le compte est alimenté par des crédits en € valables uniquement pour l'achat de

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

www.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

prestations de transport sur My Flying Box. Le montant du compte permet de régler totalement ou partiellement les commandes passées sur l'espace client MY FLYING BOX.

Dans certains cas – pour les sociétés remplissant les conditions suivantes : société ayant au minimum 3 bilans comptables disponibles, et après accord de MY FLYING BOX - le client pourra disposer d'un encours plafonné et de la faculté de régler dans un délai de 30 jours maximum le paiement de sa facture correspondant au montant total des expéditions passées. Dans ce contexte uniquement, le client pourra régler sa facture selon les modes de paiement suivants :

- par carte bancaire sur notre site. Dans ce cas, les frais de paiement par carte seront à la charge du client. Une facture correspondant au frais de paiement sera automatiquement émise et disponible sur son espace client.

- Par virement bancaire.
- par prélèvement automatique mensuel. Pour le prélèvement mensuel, le client aura préalablement rempli et adressé une autorisation de prélèvement accompagné d'un rib et d'un Kbis. Un prélèvement sera présenté à la banque du client à chaque fois le montant du plafond sera atteint. Le prélèvement ne sera activé et confirmé qu'à réception de votre autorisation de prélèvement. Le rejet d'un prélèvement entrainera automatiquement une facturation de 20€ non négociable et la mise en suspension immédiate du compte.

- Par chèque (*uniquement jusqu'au 31 août 2018 - passé ce délai les paiements par chèque ne seront plus acceptés*).

5.2 Conditions particulières au paiement en ligne

MY FLYING BOX met à la disposition du Client divers modes de règlement parmi lesquels le paiement sécurisé par carte bancaire par le biais de systèmes tel que le système Stripe®.

Le Client s'engage, le cas échéant, à respecter l'intégralité des préconisations fournies par les sociétés éditrices desdits systèmes lors du processus de paiement.

Pour ce qui concerne les paiements par carte bancaire sur le Site ou via tout partenaire de paiement sécurisé, le Client est informé que le code monétaire et financier prévoit à son article L132-2 qu'il ne peut être fait opposition au paiement qu'en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte ou des données liées à son utilisation.

Une opposition illicite (non fondée sur une perte, un vol ou une utilisation frauduleuse) peut engager la responsabilité pénale du détenteur de la carte.

6 Garanties et exclusions

6.1 Principe : garantie sur les seuls Services

MY FLYING BOX se borne à permettre techniquement l'édition d'offres de transport de Colis au bénéfice du Client et/ou de l'Expéditeur.

MY FLYING BOX garantit une délivrance des Services, via son Site et la Solution MFB, à jour des informations transmises par chaque Transporteur, étant précisé que la mise à jour par lesdits opérateurs de leurs conditions contractuelles, en ce compris les informations tarifaires, est soumise à des termes et conditions propres à chaque Transporteur, pour lesquelles MY FLYING BOX n'apporte aucune garantie spécifique.

A aucun moment MY FLYING BOX n'est en mesure de prendre connaissance de la

réalité des informations saisies par le Client avant sa commande et ne saurait à ce titre supporter une quelconque responsabilité, notamment quant à l'exactitude des informations sur les Colis.

MY FLYING BOX ne saurait garantir un quelconque résultat obtenu par l'utilisation des Services qui est faite sous la seule responsabilité du Client.

MY FLYING BOX ne garantit en aucune manière (i) que les Services proposés sur le Site et la Solution MFB répondront à l'ensemble des exigences du Client, (ii) que le Site et la Solution MFB seront en permanence disponibles sans interruption, opportune, sûre ou sans erreur, (iii) que les Services délivrés par l'utilisation du Site et de la Solution MFB seront efficaces, exacts, fiables et sans erreurs.

6.2 Garantie sur le transport

A aucun moment MY FLYING BOX n'intervient en qualité de Transporteur des Colis et ne peut apporter de garantie à ce titre.

Il appartient au Client et/ou à l'Expéditeur de souscrire toute assurance relative au transport de son/ses Colis lors de la commande de la prestation de transport, ou indépendamment, par ses propres moyens.

A titre informatif, et compte tenu de la pratique commune aux différents Transporteurs, le Client pourra être indemnisé à hauteur d'un maximum de 50 euros TTC dans l'hypothèse d'une perte avérée du Colis établie et reconnue par le Transporteur, et sous réserve de réclamation formulée par le Client et accompagnée d'une facture dans les trois (3) jours ouvrés suivant le constat de perte établi par le Transporteur.

S'agissant plus particulièrement des services Colissimo Access (livraison

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

www.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

sans signature), le Client déclare être parfaitement informé de ce qu'aucune garantie n'est apportée par MY FLYING BOX ou le Transporteur. Toute demande d'indemnisation, sur l'intégralité de la gamme Colissimo, s'effectue directement auprès du service clients Coliposte.

6.3 Exclusions et limitations de garanties

Dans toute la mesure permise par la réglementation applicable, MY FLYING BOX ne pourra être tenue responsable de dommages directs, accessoires ou indirects ou de dommages de quelque nature que ce soit (notamment des pertes de revenus, interruptions d'activité, prescription d'un délai, perte d'une chance ou de toute autre nature) résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les Services par le Client ou l'Utilisateur, même si MY FLYING BOX a été prévenu par quelque moyen que ce soit de l'éventualité de tels dommages.

En aucun cas MY FLYING BOX ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui est fait par le Client des Services, notamment vis-à-vis des tiers.

Certains pays et juridictions n'autorisant pas l'exclusion de garantie tacite ou la limitation de la durée des garanties tacites, les limitations qui précèdent pourraient ne pas s'appliquer en tout ou partie à certains cas lorsque de telles limitations sont interdites par des règles d'ordre public.

En toutes hypothèses, la responsabilité totale de MY FLYING BOX sera limitée au montant que le Client a effectivement payé pour le Service ayant donné lieu au préjudice invoqué et judiciairement reconnu comme établi, au titre de l'application de ces règles d'ordre public.

7 RESILIATION

7.1 Résiliation sans faute

Chaque Partie est libre de procéder à la résiliation des présentes sous réserve du paiement par le Client des prestations commandées.

7.2 Résiliation pour faute

En cas de manquement aux présentes et notamment en cas d'utilisation détournée d'un Service par le Client, l'Expéditeur sous la responsabilité du Client, ou un tiers ou de défaut de paiement, MY FLYING BOX se réserve le droit de résilier les présentes à tout moment, unilatéralement et sans indemnité, après mise en demeure restée infructueuse pendant quinze (15) jours à compter de sa réception par le Client.

Toute résiliation entraîne l'exigibilité immédiate des sommes dues par le Client et l'acquiescement de toute autre obligation prévue aux présentes.

8 FORCE MAJEURE

8.1 Principe et définition

Aucune des parties ne sera tenue pour responsable vis à vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure au sens du Code civil.

De façon expresse, sont notamment considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, le blocage des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications, la grève totale ou partielle, lock-out, émeute, trouble civil, insurrection, guerre civile ou étrangère, risque nucléaire, embargo, confiscation, capture ou destruction par toute autorité publique, intempérie, épidémie, blocage des moyens de transport ou

d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, panne informatique, panne ou blocage des infrastructures de télécommunications, panne informatique impliquant l'un des prestataires ou sous-traitants de MY FLYING BOX ainsi que toute conséquence d'une évolution technologique, non prévisible par MY FLYING BOX, remettant en cause les normes et standards de sa profession et tout autre cas imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté des Parties empêchant l'exécution normale de leurs obligations réciproques.

8.2 Mise en œuvre

Dans le cas de survenance d'un tel événement de force majeure, les obligations du présent contrat sont suspendues. Si le cas de force majeure se poursuit pendant une durée de plus de UN mois, le présent contrat est résilié automatiquement et ce, sans formalité.

9 DROIT DE GAGE CONVENTIONNEL

Quelle que soit la qualité en laquelle MY FLYING BOX intervient, le Client et l'Expéditeur lui reconnaissent expressément un droit de gage conventionnel emportant droit de rétention et de préférence générale et permanent sur toutes les marchandises, valeurs et documents en sa possession, et ce en garantie de la totalité des créances (factures, intérêts, frais engagés, etc...) que MY FLYING BOX détient contre lui, même antérieures ou étrangères aux opérations effectuées au regard des marchandises, valeurs et

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

www.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

documents qui se trouvent effectivement entre ses mains.

10 LOI APPLICABLE - COMPETENCE - LANGUE DU CONTRAT

10.1 Loi applicable

Les présentes Conditions générales de vente sont soumises au droit français. En cas de domiciliation et/ou de nationalité non française du Client ce dernier accepte que la relation contractuelle entre lui et MY FLYING BOX ne soit pas régie par la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods), dont l'application est expressément exclue.

10.2 Langue du contrat

La langue officielle des présentes Conditions générales est le français. L'usage de toute autre langue, et notamment de la langue anglaise, n'a qu'une valeur indicative. En cas de difficulté d'interprétation, les Parties se référeront uniquement au texte français.

10.3 Litige

Tous différends relatifs au présent contrat seront soumis, préalablement à toute instance judiciaire, à un/des conciliateur(s), chaque partie aux présentes en désignant un sauf à s'accorder sur le choix d'un seul.

À cet effet, en cas de contestation, l'une des parties informera l'autre, par écrit, du nom du conciliateur proposé, l'autre partie ayant huit jours pour notifier par écrit celui qu'elle désigne ; le défaut de réponse dans ce délai vaudra accord de la deuxième partie sur le choix du conciliateur avancé par la première.

Dans un délai maximum de deux mois à compter de leur

désignation, le(s) conciliateur(s) s'efforceront de régler les difficultés qui leur seront soumises et de faire accepter par les parties une solution amiable.

Quelle que soit l'issue de ladite conciliation amiable, il sera procédé à la rédaction et à la signature par le/les conciliateur(s) d'un procès-verbal de conciliation ou de non-conciliation.

À DÉFAUT DE PAREIL ACCORD DANS LES DELAIS PREVUS, ET SOUS RESERVE DE PRODUCTION DUDIT PROCES-VERBAL DE NON-CONCILIATION, LE LITIGE SERA PORTE A LA CONNAISSANCE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU LIEU DU SIEGE DE MY FLYING BOX AU JOUR DE L'ASSIGNATION, LEQUEL DEVRA IMPERATIVEMENT CONSTATER LA PRODUCTION DUDIT PROCES-VERBAL REGULIEREMENT SIGNE AUX FINS DE JUGER DU LITIGE.

CONDITIONS GENERALES DE VENTEwww.myflyingbox.com

Mises en ligne le 23 mai 2018

Articles tolérés**L'alimentation périssable.**

Les denrées périssables et les marchandises sensibles à la température seront transportées à condition que l'expéditeur accepte qu'elles le soient à ses propres risques. En cas de perte et/ou de dommages aucun remboursement ne sera accordé pour ce type de produit. Par ailleurs, un emballage adéquat est fortement conseillé pour ce type de produit.

Boissons Alcoolisées.

En sus de ses services habituels et uniquement sur la base des termes et conditions de la présente My Flying Box offre de fournir les services de transport de vins et/ou bière pour les expéditeurs dûment habilités à ce type d'expédition sous leur seule et unique responsabilité.

Pour les expéditions internationales, les autorités locales peuvent demander une documentation complémentaire. Il **relève de votre responsabilité de fournir la bonne documentation et une confirmation lorsque cela est nécessaire.**

Vous êtes responsable de, et devez garantir que vous respectez toutes les lois, règles et réglementations en vigueur, y compris, mais sans que cela ne s'y limite, les limites des transporteurs sélectionnés (voir les restrictions directement auprès de DHL ou du transporteur sélectionné), les lois douanières, les lois d'exportation et de réexportation ; ainsi que les

règlementations gouvernementales de tout pays vers, en provenance de, à travers ou au-dessus duquel votre envoi peut être transporté. Vous convenez de fournir ces informations et de remplir et joindre au bordereau de transport les documents nécessaires au respect de ces lois, règles et réglementations. Nous n'assumons aucune responsabilité à votre égard ni à l'égard d'une autre personne en cas de pertes ou frais dus à votre

manquement de respecter cette disposition. Vous êtes aussi responsable de tous les frais, y compris les frais de transport et les éventuels frais supplémentaires et tous les droits et calculs douaniers que refuseraient de supporter les destinataires.

Articles prohibés

Pour tous les pays que nous desservons, les articles suivants sont prohibés :

- Animaux et/ou insectes vivants
- Argent liquide, effets négociables et cartes prépayés
- Armes à feu
- Articles de valeur exceptionnelle (ex: œuvres d'art, antiquités, pierres précieuses, or et argent)
- Bagages non accompagnés
- Bijoux et montres (autres que bijoux et montres fantaisie) d'une valeur supérieure à 500\$ ou l'équivalent en monnaie locale par colis.
- Boissons alcoolisées
- Denrées périssables
- Graines, semences
- Ivoire et produits en ivoire
- Matériel pornographique
- Peaux d'animaux (non domestiques)
- Plantes
- Produits et matériaux dangereux
- Tabac et produits à base de tabac.